

AVERTISSEMENTS AGRICOLES TELEIMPRIMES

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET
SERVICE REGIONAL
DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
280, RUE DE FOUGERES BP 67128 35067 RENNES CEDEX

EDITION CULTURES LEGUMIERES

BULLETIN N°194 RENNES LE 24-SEPTEMBRE 1990

CHOUX

Dans le Nord Finistère, région du Conquet, les attaques de pucerons cendrés sont généralisées à l'ensemble des cultures de choux-fleurs. Les attaques sont faibles à moyennes dans les parcelles ayant déjà été protégées, importantes dans les parcelles non traitées.

Des attaques localisées de piérides, noctuelles et/ou teignes sont parfois trouvées. Elles sont faibles dans la plupart des cas.

Une intervention est à envisager rapidement sur puceron cendré pour maintenir la protection dans les parcelles traitées et stopper les fortes infestations des parcelles non traitées. Les insecticides à utiliser sont ORTHENE 50 ou PIRIMOR. En cas de présence simultanée de pucerons cendrés et/ou piérides, noctuelles, teignes, intervenez avec KARATE K ou complétez l'action d'ORTHENE 50 ou PIRIMOR en employant également un pyréthrinoïde de synthèse (FASTAC, cyperméthrine, DECIS, KARATE, perméthrine et TALSTAR). Vérifiez la compatibilité des produits avant tout mélange. Contre les chenilles défoliatrices, traitez de préférence le soir.

DIRECTEUR GERANT:G.GRIVAULT ISSN=0762042X CPPAP:528 AD ABONNEMENT: 1er JANVIER-31 DECEMBRE. CCP:9404.94Y RENNES
S/REG. DE RECETTES DE LA DRAF.PROT.VEG.